

LA VILLE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE **(19 900 habitants - membre de Nantes Métropole)**

Recrute

2 ANIMATEURS MOBILES APS, INTERCLASSE ET ADL (H/F) **(Cadre d'emplois des adjoints d'animation)**

Au nord de l'agglomération nantaise La Chapelle-sur-Erdre est idéalement située au carrefour de grands axes routiers et de lignes de transport en commun. Ville active, elle porte une attention toute particulière à tout ce qui touche l'enfance, pour permettre aux jeunes générations de s'épanouir au mieux, aussi bien dans les structures d'accueil que dans les écoles. C'est au sein de ce cadre que la Direction de l'Animation recherche deux animateurs mobiles APS, interclasse et ADL.

La principale mission de ce poste est le remplacement des agents absents durant les jours scolaires et vacances sur l'ensemble des 4 groupes scolaires et des 2 accueils de loisir. Ce qui nécessite une importante capacité de reporting des informations, une grande adaptabilité ainsi qu'une polyvalence sur les différentes missions.

Animateurs - selon les consignes du Directeur d'Accueil Périscolaire ou Accueil de Loisirs :

- Participer à l'encadrement des enfants durant l'accueil périscolaire
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du Projet Éducatif Local
- Faire l'appel et surveiller l'activité des enfants
- Intervenir en cas d'accidents et/ou de blessure auprès de l'enfant
- Accompagner les enfants à la prise des repas
- Faire respecter les règles de vie collective
- Appliquer les consignes relatives au(x) Protocole(s) d'Accueil(s) Individualisé(s) (Paniers repas),
- Élaborer en équipe des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique de chaque structure

Profil :

- Connaissance du basique en développement (physique et psychologique)
- Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des gestes d'urgence et de secours
- Connaissance des techniques d'animation et d'éveil de l'enfant
- Connaissance des projets éducatifs et pédagogiques
- Connaissance de la réglementation des ACM
- Aptitude au travail en équipes pluridisciplinaires, polyvalence, disponibilité
- Qualités relationnelles et rôle d'exemplarité vis-à-vis des enfants et des adultes
- Dynamisme, sens de l'organisation
- Capacité à rendre compte

Contraintes du poste : amplitude des remplacements possibles entre 7h30 et 18h30, horaires pouvant être découpés dans la journée, avec missions cumulables

Rémunération : Statutaire, régime indemnitaire, 13^{ème} mois

Merci d'adresser lettre de candidature + CV ainsi qu'une copie du dernier arrêté de situation administrative sous réf 2020-05 à Monsieur le Maire
par mail à ressourcesshumaines@lachapellesurerdre.fr

avant le 7 février 2020